

13467/19

(OR. en)

PRESSE 57
PR CO 57

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3724^e session du Conseil

Éducation, jeunesse, culture et sport

Éducation

Bruxelles, le 8 novembre 2019

Présidente **Li Andersson**
Ministre de l'éducation

P R E S S E

Rue de la Loi 175 B – 1048 BRUXELLES Tél. +32 (0)2 281 6319 Fax +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/press>

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

ÉDUCATION	4
Une base économique solide pour l'Europe: réalisation des objectifs d'efficacité, d'efficience et de qualité en matière d'éducation et de formation - débat d'orientation public.....	4
Conclusions sur le rôle majeur que jouent les politiques d'apprentissage tout au long de la vie.....	5
Résolution sur la poursuite de la mise en place de l'espace européen de l'éducation afin de favoriser des systèmes d'éducation et de formation tournés vers l'avenir.....	5
L'intelligence artificielle dans l'éducation et la formation - débat public	6
Divers	7

AUTRES POINTS APPROUVÉS

EMPLOI ET POLITIQUE SOCIALE

- Recommandation relative à l'accès des travailleurs salariés et non salariés à la protection sociale 8

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Position de l'UE en vue du Conseil de coopération UE-Ouzbékistan..... 8

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

- Évaluation Schengen - Lituanie..... 9
- Évaluation Schengen - Lituanie..... 9
- Évaluation Schengen - Lituanie..... 9

¹ • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
 • Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
 • Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

AGRICULTURE

- Décision du Conseil invitant la Commission à soumettre une étude concernant le statut des nouvelles techniques génomiques dans le droit de l'Union..... 9
- Décision du Conseil invitant la Commission à soumettre une étude concernant l'actualisation de la législation existante relative au matériel de reproduction des végétaux 10
- Position de l'UE en vue de la 8^e session de l'Organe directeur du traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture 10

PÊCHE

- UE-Mauritanie: prorogation du protocole mettant en œuvre l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche et fixant les possibilités de pêche 11

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

ÉDUCATION

Une base économique solide pour l'Europe: réalisation des objectifs d'efficacité, d'efficience et de qualité en matière d'éducation et de formation - débat d'orientation public

Sur la base d'un document de réflexion de la présidence (doc. [13295/19](#)), les ministres des finances et les ministres de l'éducation ont tenu un débat public sur le sujet susmentionné. Les ministres ont été invités à procéder à un échange de vues sur la base des questions suivantes:

- Quels sont les défis les plus pressants pour votre pays en matière d'efficience et d'efficacité de l'éducation et de la formation?
- Quelles politiques considérez-vous comme étant les plus prometteuses pour promouvoir l'efficience, l'efficacité, l'inclusivité et l'égalité dans l'éducation et la formation?
- Comment obtenir simultanément des acquis d'apprentissage de qualité, des niveaux élevés d'instruction et l'égalité?

Lors du débat, les ministres ont identifié, tant au niveau national qu'à celui de l'UE, les grands défis suivants:

- une rapide transformation numérique et sociale
- des pénuries de qualifications
- des pénuries d'enseignants
- une très forte demande de formation professionnelle
- le changement climatique

Pour relever ces défis, les ministres ont souligné qu'il était important d'actualiser et d'enrichir les programmes scolaires, d'investir dans l'éducation de la petite enfance et de combler le fossé existant entre les compétences et les besoins du marché. Certains participants ont également insisté sur la nécessité d'améliorer les compétences des enseignants, en particulier dans le domaine du numérique. Un large consensus s'est dégagé sur le fait qu'investir dans l'éducation et la formation, y compris dans la formation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie, était le meilleur moyen de favoriser la croissance, de lutter contre la pauvreté et de promouvoir l'égalité et l'inclusion sociale. Les ministres ont également souligné l'importance de la coopération au niveau de l'UE grâce à l'échange de bonnes pratiques et à la promotion accrue de la mobilité des étudiants.

L'importance de l'éducation et de la formation, ainsi que du capital humain, est largement reconnue au niveau de l'UE. L'éducation et la formation font déjà partie de la stratégie Europe 2020, et le rôle de l'éducation, des compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie a été souligné dans les recommandations par pays de 2019. Le programme stratégique 2019-2024 du Conseil européen met l'accent sur l'importance de l'éducation et de la formation tant pour l'économie que pour la société, et il invite à accroître les investissements dans les compétences et l'éducation de chacun.

Conclusions sur le rôle majeur que jouent les politiques d'apprentissage tout au long de la vie

Les ministres ont adopté des conclusions sur le rôle majeur que jouent les politiques d'apprentissage tout au long de la vie pour donner à la société les moyens d'aborder la transition technologique et écologique pour soutenir une croissance inclusive et durable (doc. [13282/19](#)).

Dans les conclusions susvisées, le Conseil souligne qu'il n'a jamais été aussi important d'investir dans les compétences de base et les compétences clés et que l'apprentissage tout au long de la vie est un facteur essentiel de la participation active des citoyens âgés à la vie sociale et économique. Dans ces conclusions, le Conseil invite également les États membres à élaborer des stratégies pour dynamiser les politiques d'apprentissage tout au long de la vie et à tenir compte du potentiel que recèle ce type d'apprentissage en soutien à une croissance inclusive et durable. Il y invite en outre la Commission et les États membres à soutenir les initiatives qui facilitent l'investissement dans l'apprentissage tout au long de la vie.

Résolution sur la poursuite de la mise en place de l'espace européen de l'éducation afin de favoriser des systèmes d'éducation et de formation tournés vers l'avenir

Les ministres ont adopté une résolution sur la poursuite de la mise en place de l'espace européen de l'éducation (doc. [13298/19](#)). Cette résolution examine le rôle de systèmes d'éducation et de formation tournés vers l'avenir dans le cadre des discussions en cours sur l'avenir de l'Europe ainsi que de la mise en œuvre du nouveau programme stratégique 2019-2024 adopté par le Conseil européen en juin 2019. La Commission y est invitée, lors de la poursuite de la mise en place de l'espace européen de l'éducation, à rappeler et à prendre en compte l'ambition selon laquelle cet espace devrait s'appuyer sur l'éducation et de formation tout au long de la vie, depuis l'éducation et l'accueil des jeunes enfants jusqu'à l'apprentissage continu des adultes. Dans cette résolution, le Conseil invite également les États membres et la Commission à développer davantage la coopération européenne en matière d'éducation à tous les niveaux d'éducation et de formation ainsi qu'à poursuivre le développement de l'initiative "Universités européennes" et à mieux la faire connaître.

L'idée d'un espace européen de l'éducation a été avancée pour la première fois lors du sommet social de Göteborg tenu en novembre 2017, au cours duquel les chefs d'État et de gouvernement de l'UE ont souligné le rôle que jouent l'éducation et la formation pour favoriser la compétitivité, la croissance, l'employabilité et l'inclusion sociale. Parmi les initiatives les plus importantes lancées à cette fin figure "l'émergence, d'ici 2024, d'une vingtaine d'"universités européennes", à savoir des

réseaux d'universités de toute l'UE reposant sur une approche "par le bas", qui permettront aux étudiants d'obtenir un diplôme en combinant des études dans plusieurs pays de l'UE et qui contribueront à la compétitivité internationale des universités européennes"¹.

L'intelligence artificielle dans l'éducation et la formation - débat public

Les ministres de l'éducation ont tenu un débat sur le rôle de l'intelligence artificielle (IA) dans l'éducation et la formation, sur la base d'un document de réflexion de la présidence (doc. [13297/19](#)).

Ils ont été invités à procéder à un échange de vues et à partager leurs expériences en ce qui concerne les questions suivantes:

1. Quel type de politiques et de mesures en matière d'éducation et de formation conviendrait-il de mettre en place au niveau de l'UE et des États membres pour orienter la conception et l'utilisation de l'IA? Comment pouvons-nous faire en sorte que l'IA profite à la société dans son ensemble et que l'Europe puisse affronter avec succès la concurrence au niveau mondial?
2. Quelles mesures l'UE pourrait-elle prendre en concertation avec les États membres afin de permettre et de faire progresser l'utilisation de l'IA dans l'éducation et la formation dès à présent et dans les dix prochaines années?

Les ministres sont convenus que l'IA aura bientôt un impact considérable sur les systèmes d'éducation et de formation dans l'ensemble de l'Europe. Ils ont identifié certaines des mesures qui pourraient être prises en ce qui concerne le rôle croissant de l'IA:

- intégration de l'IA dans les systèmes éducatifs et la formation
- initiation au codage dès les premières années de scolarisation
- mise en place d'études interdisciplinaires visant à comprendre pleinement le fonctionnement de l'IA et son interaction avec les personnes
- aide au développement de l'esprit critique et de la résolution de problèmes, ce qui permettra aux personnes de ne pas s'appuyer entièrement sur l'IA.

Les ministres ont également soulevé la question de l'éthique et de la protection des données et ont averti que l'utilisation massive de l'IA à l'avenir devait s'accompagner de mesures visant à empêcher que l'IA soit utilisée de manière abusive ou qu'elle agisse de manière préjudiciable.

¹ [Conclusions du Conseil européen \(14 décembre 2017\).](#)

Divers

1. La délégation slovène a informé les ministres de la proposition de son pays visant à établir le centre international de recherche sur l'intelligence artificielle (IRCAI) sous les auspices de l'UNESCO (doc. [13173/19](#)).
2. La future présidence croate a présenté son programme de travail dans le domaine de l'éducation. Les priorités présentées sont les suivantes:
 - enseigner de nouvelles compétences
 - repenser la place de l'éducation dans le processus du Semestre européen
 - un nouveau cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation ("Éducation et formation 2030")
 - poursuite de la mise en place de l'espace européen de l'éducation
 - Erasmus+
 - les universités européennes.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

EMPLOI ET POLITIQUE SOCIALE

Recommandation relative à l'accès des travailleurs salariés et non salariés à la protection sociale

Le Conseil a adopté une recommandation relative à l'accès des travailleurs salariés et non salariés à la protection sociale (doc. [12753/19](#)).

L'objectif est de soutenir tous les travailleurs, en particulier ceux qui occupent des formes d'emploi atypiques, ainsi que les travailleurs indépendants qui ne sont pas suffisamment couverts par les régimes de protection sociale.

La recommandation encourage les États membres à offrir à tous les travailleurs salariés et non salariés la possibilité d'adhérer à des régimes de protection sociale, et à prendre des mesures permettant à tous ces travailleurs de se constituer et de faire valoir des prestations sociales en tant qu'affiliés à un régime.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Position de l'UE en vue du Conseil de coopération UE-Ouzbékistan

Le Conseil a établi la position de l'Union européenne en vue de la quinzième session du Conseil de coopération UE-Ouzbékistan qui se tiendra à Bruxelles, le 11 novembre 2019.

Le Conseil de coopération débattrà des relations bilatérales dans le cadre de l'actuel accord de partenariat et de coopération entre l'UE et l'Ouzbékistan.

[Conseil de coopération UE-Ouzbékistan](#) (page de la réunion)

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

Évaluation Schengen - Lituanie

Le Conseil a adopté une décision d'exécution arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation pour 2018 de l'application, par la **Lituanie**, de l'acquis de Schengen dans le domaine du **système d'information Schengen** (doc. [13182/19](#)).

Évaluation Schengen - Lituanie

Le Conseil a adopté une décision d'exécution arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation pour 2018 de l'application, par la **Lituanie**, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la **gestion des frontières extérieures** (doc. [13184/19](#)).

Évaluation Schengen - Lituanie

Le Conseil a adopté une décision d'exécution arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés lors de l'évaluation pour 2018 de l'application, par la **Lituanie**, de l'acquis de Schengen dans le domaine de la politique de **retour** (doc. [13188/19](#)).

AGRICULTURE

Décision du Conseil invitant la Commission à soumettre une étude concernant le statut des nouvelles techniques génomiques dans le droit de l'Union

Le Conseil a adopté une décision invitant la Commission à soumettre une étude concernant le statut des nouvelles techniques génomiques dans le droit de l'Union, à la lumière de l'arrêt de la Cour de justice dans l'affaire C-528/16 (doc. [12781/19](#)).

Des évolutions récentes dans de nouvelles techniques de sélection ont soulevé une série de questions pratiques pour les autorités nationales compétentes quant à savoir si ces nouvelles techniques de sélection relèvent ou non de la définition d'un OGM et du champ d'application de la directive 2001/18/CE et si, par conséquent, il convient de soumettre les produits obtenus par ces techniques aux obligations prévues dans la directive 2001/18/CE.

Dans l'arrêt qu'elle a rendu dans l'affaire C-528/16, la Cour de justice, après avoir examiné les objectifs généraux de la directive 2001/18/CE, a dit pour droit que les nouvelles techniques de mutagénèse relèvent du champ d'application de cette directive et sont soumises aux obligations qu'elle prévoit.

Décision du Conseil invitant la Commission à soumettre une étude concernant l'actualisation de la législation existante relative au matériel de reproduction des végétaux

Le Conseil a adopté une décision invitant la Commission à soumettre une étude sur les moyens dont dispose l'Union pour actualiser la législation existante relative à la production et à la mise à disposition sur le marché de matériel de reproduction des végétaux (doc. [12783/19](#)).

Le 6 mai 2013, la Commission a présenté au Parlement européen et au Conseil une proposition de règlement relatif à la production et à la mise à disposition sur le marché de matériel de reproduction des végétaux, qui vise à actualiser la législation existante afin de répondre à plusieurs préoccupations. Le Parlement a rejeté la proposition en 2013 et par conséquent, la Commission l'a retirée; le Conseil demande à présent une nouvelle étude pour réévaluer les moyens à disposition pour actualiser le cadre législatif existant.

Position de l'UE en vue de la 8^e session de l'Organe directeur du traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Le Conseil a adopté une décision relative à la position à prendre par l'UE au cours des négociations à venir sur la révision de l'accord type de transfert de matériel, qui sera discutée lors de la 8^e session de l'Organe directeur du traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, du 11 au 16 novembre 2019).

La révision de l'accord type devrait encourager la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques d'un plus grand nombre d'espèces ainsi que générer davantage de revenus à partir des contributions des utilisateurs, ce qui permettra d'investir dans la diversité des cultures et ainsi de renforcer la sécurité alimentaire.

PÊCHE

UE-Mauritanie: prorogation du protocole mettant en œuvre l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche et fixant les possibilités de pêche

Le Conseil a adopté une décision relative à la signature, au nom de l'Union européenne, et à l'application provisoire de l'accord sous forme d'échange de lettres entre l'Union européenne et la République Islamique de Mauritanie relatif à la prorogation du protocole fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues par l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre la Communauté européenne et la République Islamique de Mauritanie, expirant le 15 novembre 2019 (doc. [12924/19](#)).

Le protocole vient à expiration le 15 novembre 2019.

Le Conseil a également marqué son accord de principe sur la décision relative à la conclusion de l'accord sous forme d'échange de lettres (doc. [12928/19](#)), et a décidé de la transmettre, accompagnée du texte de l'accord (doc. [12927/19](#)), au Parlement européen pour approbation.

Enfin, le Conseil a adopté le règlement relatif à la répartition des possibilités de pêche au titre du protocole ([12929/19](#)).
